Vol. IV MORINVILLE Alberta, 11 Juillet 1912 No 19

LE PROGRES

Wilfrid Gariepy, President. "JE ME SOUVIENS" Adolphe Nantel, Redacteur

"APRES LE CONGRES"

Le Congrès de Québec au témoignage de témoins occulaires a été un éclatant succès tant au point de vue religieux que de la langue française.

La langue française a été exaltée et les cœurs français se sont réjouis. Nous y reviendrons après avoir relu, médité, analysé le discours de M. Lamy. Aujourd'hui extrayons des travaux du congrès quelques conclusions. D'abord aimons notre doux parler qui nous rend frères. Les délégués de toute l'Amérique du Nord sont unanimes dans leur sentiment étudiée. La loi scolaire a française. A elle seule, cette leçon suffirait à féconder le succès du Congrès. La question de l'enseignement a été longuement étudié. La loi scolaire a été analysée par des hommes du métier. Des moyens plus efficaces de pédagogie et des programmes ont été proposés. Nous espérons les discuter prochainement.

Une conclusion certaine se dégage: "Il est opportun d'améliorer notre enseignement. Et nous serons heureux si les suggestions et les idées du Sénateur Poirier et de l'Honorable Belcourt sont mises en pratique Il faut autre chose, en ce bas-monde, qu'une absolution pour gagner sa vie. Il faut se rappeler que nous appartenons d'abord à l'église militante et qu'il n'y a que les bons soldats qui appartiendront à l'église triomphante: "Aide-toi, le ciel t'aidera, dit le proverbe. Il faut rendre plus pratique, plus productif et plus lucratif notre système d'enseignement si nous ne voulons pas que l'enseignement français diminue en ce pays. La jeunesse sera ce que l'enseignement la fera. Ce qui manque à la race canadienne-française c'est un enseignement vraiment commercial et pratique qui lui permettra de pouvoir lutter pour son pain quotidien et lui assurer un succès relatif. Les rénumérations de nos maitres et maitresses devraient être augmentées et il est temps qu'on leur donne un peu plus qu'une consolation morale et la satisfaction d'avoir fait leur devoir. De plus il est à espérer que cet enseignement se modernisera et que l'élément laïque saura faire sa part et soulager le clergé qui s'est tant dévoué jusqu'ici.

Les Canadiens-Français ont des droits naturels, des droits mérités et garantis par nos pères. Si nous voulons perpétuer la langue française au Canada nos droits seront imprescriptibles et intangibles. Si nous voulons leur assurer ces caractères sacrés il faudra nous abstenir de roulements de tambour et faire la lutte avec moins de bruit.

Il faut aussi se rappeler qu'il y a une distinction entre un Congrès de langue française et un Congrès Eucharistique. En d'autres termes, il faudra du tact dans les procédés, de la fermeté dans les convictions, la liberté à tous de se dévouer, de la persévérance au travail et surtout de la lumière dans l'esprit et du feu au cœur.

THERMOPYLES.



PAYSAGE ALBERTAIN

L'INFORMATION

L'OURAGAN DE REGINA.

Le Dr W. F. King directeur de l'observatoire du Dominion a déclaré aujourd'hui que l'ouragan qui a dévasté la ville le Régina était du genre ordinaire de ceux de l'Ouest.

"C'est simplement, a-t-il dit, une forme intensifiée des tempêtes circulaires ordinaires causées par le conflit des contre-courants dans l'air. L'histoire de ces perturbations montre qu'elles sont généralement localisées au lieu de balayer une grande étendue de terre. C'est pour cela que la tempête de dimanche dernier n'a causé de dommages que dans une partie de la ville.

On ne saurait dire quand reviendront ces perturbations, mais elles ne se produisent d'ordinaire qu'à des intervalles très éloignés."

LA RECOLTE.

D'après M. Andrew Kelly, président des moulins à farine "Western Canada", la récolte dans l'Ouest donnera des résultats inespérés et sera la plus fertile jamais vue dans nos régions

C'est bon à savoir et crions le bien haut aux amis de l'Est

IL VIENT!

L'acier est posé pour une longueur de dix milles sur le chemin de fer Edmonton Dunvegan et Colombie Anglaise.

Dans quelques jours Morinville entendra le grincement des lisses se couchant sur son terroir meurtri et à l'automne, la locomotive triomphante entrera dans nos limites pour y déverser des progrès nouveaux.

Il n'y a pas à dire la ligne de McArthur se construit comme par enchantement et ce pour le plus grand bien de nos populations.

C'est ce qu'on appelle une politique siftonienne

LA CAPITALE.

Edmonton a une population de 53,000 âmes d'après le dernier recensement fait par les autorités locales.

Ce chiffre est magnifique et doit faire songer les villes séculaires du vieux pays natal...

PRIS POUR UN OURS.

Un bien triste accident qui a failli être fatal, est arrivé à M. Ferdinand Trudel, cultivateur de Lorrainville, Qué.

En revenant de prospecter, dimanche dernier, M. Trudel était campé sur les bords du lac des Quinze, avec trois de ses compagnons. MM. E. Talbot, N. Bellehumeur et A. Carufel. Dans la nuit M. Trudel se leva sans que les autres qui dormaient s'en soient aperçus et alla à quelques cents pieds du camp ramasser de l'écorce pour allumer le feu.

M. A. Carufel s'éveilla tout à coup et entendit du bruit dans les branches. Croyant avoir affaire à un ours, il se précipita au dehors avec sa carabine.

M. Carufel, habile tireur, tira bien juste sur l'endroit où il entendait le bruit, et, malgré les ténèbres qui l'empêchaient de voir son but, atteignit M. Trudel dans la cuisse, lui arrachant un morceau de chair et traversant de part en part.

Le Pape et les Congregations

(Du "Soleil")

Le correspondant du "Daily Chronicle" à Milan, annonce que le Pape prendra des mesures énergiques pour s'opposer au nombre toujours grandissant des communautés de sœurs que l'on fonde dans l'église catholique. Le correspondant ajoute que ces congrégations se multiplient à un tel point et s'arrogent une telle autonomie que les évêques ne peuvent plus les contrôler,

Le Pape a en conséquence, décidé de supprimer toutes les communautés qui n'ont pas dix ans d'existence et qui ont moins de cinquante membres avant prononcé des vœux.

ST-ALBERT

Nous sommes dans la joie, depuis que la construction d'une ligne de tramway électriques a été décidée laquelle sera en pleine opération aux premiers jours d'automne.

Qu'on suive le mouvement de prospérité qui commence pour notre ville épiscopale. Il y aura de grosses surprises!

EDMONTON

Sur la demande des Canadiens français, les dames du parler Français de la paroisse de l'Immaculée Conception ont décidé de donner une seconde fête le dimanche 28 juillet prochain. Ce sera un "Panier Social",

Un Club de tir a Morinville

Les citoyens de Morinville amateurs de sport ont formé un club de tir à une assemblée tenue le 4 juillet dans la bâtisse voisine de l'hôtel Alberta.

M. J. D. Hamilton est résident du club et M. Wm. MacDonald en est le secrétaire. Le comité actif se compose de MM. Dr A. A. Fergusson, Dr. Williams. G, S, MacKay, G. M. Loomis.

La contribution pour devenir membre est de $2,50 et déjà il y a un grand nombre de nos concitoyens qui figurent sur la liste officielle..



PAYSAGE ALBERTAIN

REGION DE ST-PAUL

Voici sur cette région, qui s'étend à l'est-nord-est d'Edmonton des renseighements qui permettront aux nouveaux arrivés de faire connaissance avec une des plus belles places de l'Alberta Centrale.

Une ligne de chemin de fer va traverser le comté et le rattacher à la voie ferrée qui, d'Edmonton, se dirige sur Battleford.

On ne compte pas moins de quinze milles âmes dans ce beau et grand district et la majorité de la population est canadienne française. Le surplus de la population est constitué par les principales nationalités du globe.

L'origine de la colonie de St-Paul remonte à plus d'un quart de siècle, puisqu'elle remonte à la fondation d'un orphelinat indien établi vers 1885, lors de la rebellion des Métis.

En dépit de l'absence de toute voie ferrée permettant l'expédition facile et peu coûteuse des produits, les fermes de la région sont prospères; cela est dû en grande partie à la prodigieuse fécondité du sol et à l'excellence de la classe des colons établis dans la région.

Parmi les colonies canadiennes-françaises du comté de Pakan, nous citerons Duvernay, Brosseau, Lafond, St-Edouard, St-Vincent, Bonnyville, Durlingville, Lac Froid, Plamondonville, etc. Tous ces groupements de langue française se trouvent aux quatre coins cardinaux de Saint-Paul, qui est donc bien le véritable centre d'un comté de langue française représenté par l'un des nôtres.

Le pays convient aussi bien à l'élevage qu'à la culture; on voit déjà de nombreux troupeaux dans la région; le nombre des animaux augmentera rapidement de même que la superficie en culture lorsque la voie ferrée traversera la région.

L'histoire de Saint-Paul date du temps de Sir John A. McDonald de qui le R. P. Lacombe obtint 12 milles carrés de terrains pour ses métis. Ceux-ci ne voulant pas s'occuper de culture cédèrent peu à peu leurs champs aux blancs.

Il y a une belle église à Saint Paul et une mission qui est le centre religieux de tout le district; il y a également des communautés qui rendent les plus grands services.

Ce village possède un bureau des Terres, un bureau de poste, deux hôtels non licenciés, quatre magasins, dont trois font des affaires considérables, trois boutiques de forge, trois cours à bois, deux salles de billards,, une boutique de barbier, deux selliers cordonniers, deux agences de machines aratoires, une boulangerie, un restaurant, deux écuries de louage, etc.

Depuis que l'on a appris la construction prochaine d'une voie ferrée les affaires ont augmenté considérablement à St-Paul; on s'attend à ce que la construction reprenne avec vigueur ; on a même déjà commencé à construire en plusieurs endroits. Tout le terrain divisé en lots se vend avec une grande rapidité, malgré que les prix soient déjà assez élevés.

Quiconque a visité le comté de Pakan a confiance en l'avenir de cette région et de Saint-Paul en particulier. On s'attend généralement à ce que la population de cette dernière localité devienne de ihuit à dix mille âmes en cinq ou six ans,

Saint-Paul deviendra avec le chemin de fer le point de distribution d'un des meilleurs comtés d'Alberta.

Le premier concours de tir eût lieu hier soir sur les terrains de M. L. H. Williams en face de l'hôtel Morinville et donna le résultat suivant le nombre de coups tirés sur cible lancée en l'air était de 25.

Wm MacDonald: 14.
G. M. Loomis 13.
M. Brown: 11,
G. S. MacKay: 10
G. Graf 9,
J. D. Hamilton: 8,
M. Brownley, 7.

La prochaine réunion de tir aura lieu vendredi le 12 courant, Tous sont invités et il est agréable de voir nos paisibles nemrods s'exercer à l'art du fusil,

Le club enverra 5 délégués pour le grand concours d'Alberta, lequel aura lieu à Strathcona le 24 du mois prochain,

Au Conseil de Ville

A l'assemblée de mardi nos conseillers ont veillé tard il est vrai mais n'en ont pas moins accompli un travail de géant et nous devons les féliciter.

Ils ont étudié et terminé la charte de M, Laporte pour l'éclairage à l'électricité,

La ville aura vingt lampes pour ses rues ce qui nous assurera un éclairage moderne,

Le conseil a aussi taxé les étrangers qui font commerce de transporter les voyageurs au détriment des écuries de louage, et chaque voiture devra payer une licence de vingt piastres,

Le bureau de santé est à faire nettoyer les cours de Morinville M. le Maire a donné l'exemple ainsi que M. Brissette en commençant le nettoyage des abords de leur magasin.

La complaisance est une monnaie avec laquelle les moins riches peuvent payer leur écot.
(Recueil POULET)

Dans l'armee francaise

M. Millerand, ministre de la guerre, a su gagner l'affection des soldats français en remettant en usage, dans l'armée, les vieilles sonneries de clairon du premier empire.

Maintenant, à l'heure du réveil de l'appel, de la soupe et de la retraite, on entendra dans toutes les casernes de France, les mêmes sonneries de clairon qui retentissaient aux jours de l'épopée napoléonienne.

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Les Etrangleurs du Bengale

Louis Boussenard

(10)

Sans le lamenter et sans récriminer, il la résuma brièvement et se dit:

"Il faut tout prendre au sérieux et rien au tragique.

"Je suis victime d'une erreur absurde ou victime d'une machination abominable.

"Attendons avec patience les événements et laissons venir.

"Un homme tel que moi ne peut pas disparaître escamoté comme une muscade...

"Quant à ma chère Claudia, son âme virilement trempée est inaccessible à la crainte et à l'intimidation.

"Elle supportera bravement ce coup qui nous frappe en plein bonheur, mais ne saurait ni nous abattre, ni même nous ébranler,"

Deux heures environ passèrent puis un serviteur hindou, accompagné d'un surveillant européen lui apporta son repas.

Un ordinaire des plus sommaires, sans doute, mais suffisant.

Il l'absorba en homme sachant s'accommoder de tout, puis, suffisamment restauré, assista résigné au lent défilé des heures qui tintaient lugubrement à un invisible horloge.

La journée s'écoula presque entièrement et le prisonnier pensait déjà qu'on allait l'oublier volontairement jusqu'au lendemain, quand la porte s'ouvrit avec un grand fracas de ferraille

Une demi-douzaine de soldats en habit rouge, baïonnette au canon, commandés par un sergent le revolver au poing, entrèrent dans la cellule.

Cinq heures venaient de sonner.

"Suivez-nous ! " commanda brusquement le sous-officier.

Avec son beau calme un peu dédaigneux, le prisonnier suivit sans hésitation sans un mot, sans un geste.

On lui fit traverser une série de couloirs sombres, aux voûtes épaisses, puis il déboucha dans une pièce exigue formant une sorte d'antichambre où se trouvait un huissier.

Il attendit un bon quart d'heure, au milieu des soldats raides comme des pieux. Une sonnerie aigrelette retentit enfin et l'huissier l'introduisit dans un vaste salle où se trouvaient seulement trois personnages: un greffier, un avocat et le président de la Cour suprême, celui-là même qui, la veille, avait prononcé contre le brahmane Narindra la terrible sentence.

Conduit par l'huissier, le capitaine s'approcha, s'assit sur une chaise élevée faisant face au bureau devant lequel se tenait le magistrat et attendit avec cette politesse glaciale des magistrats anglais.

—Je pourrais à mon tour vous demander de quel droit vous m'interrogez, après m'avoir arrêté contrairement au droit des gens.

"Par déférence pour la justice d'un grand pays et après avoir protesté contre cet abus de force, je répondrai."

Cette fière riposte, proférée d'une voix ferme, fit dresser la tête aux trois personnages peu habitués à voir et à entendre des accusés de cette envergure.

"Je suis le comte Georges de Solignac, gentilhomme français, plus connu en Amérique sous le nom du capitaine Sans-le-Sou.

"Et je "vaux" comme on dit dans mon pays d'adoption, cent millions de dollars.

"Je suis âgé de vingt-neuf ans et je suis venu, en compagnie de ma femme dans l'Inde, sur mon yacht, faire un voyage d'agrément,"

L'antithèse présentée par ces mots: Sans-le-Sou... cinq millions... produisit sur les trois Anglais une émotion que laissa transparaître leur calme légendaire.

D'autre part, cette déclaration sembla éveiller dans l'esprit du juge suprême un souvenir intéressant car l'interrogatoire s'interrompit, ou, plutôt bifurqua.

"Alors c'est vous ce gentleman excentrique dont la presse des deux mondes s'est entretenue, il y a deux ans...

"Vous étiez sans ressources d'aucune sorte... Pennyless..... Sans-le-Sou... quand vous eûtes l'idée originale de parier de faire le tour du monde sans un penny en poche...

"L'enjeu était, d'un côté, votre vie si vous perdiez, de l'autre, une somme considérable si vous gagniez...

"Vous partîtes conformément aux clauses du pari, vêtu de journaux ficelés à vos membres et à votre corps, ne possédant même pas un vêtement.

"Et vous avez ainsi gagné cette fortune éblouissante.

—...Que j'espère bien doubler avant peu, interrompit Sans-le-Sou.

"On me nomme là-bas le Roi du Pétrole et une monarchie, même industrielle, comporte à mon avis au moins un milliard de francs!

—Tous mes compliments!" fit le magistrat dont, en bon Anglais, l'esprit se panachait volontiers de jurisprudence et d'excentricité.

Puis, après cette originale incursion dans la vie privée de son prisonnier, il ajouta redevenu soudain froid comme une corde à puits en désignant l'avocat:

"Monsieur est l'honorable Adam Smith, votre défenseur nommé d'office qui, conformément à la loi, assiste à votre interrogatoire et vous prêtera l'appui de son expérience."

Avocat et accusé échangèrent un salut cérémonieux et le président reprit encore:

"Maintenant, au fait:

"Voici un dossier très détaillé qui vous concerne.

—Pas possible! s'écria Sans-le-Sou au comble de la surprise.

—Veuillez ne pas m'interrompre.

"Ce dossier vous représente comme l'ennemi résolu de toute autorité, de toute constitution, de toute subordination aux lois.

—Pourquoi pas anarchiste?

(A Suivre)

Les heros de la science

Paris. 2.—Trois médecins de l'Institut Pasteur, à Tunis, ont prouvé qu'ils avaient confiance dans les résultats de leurs recherches qui les ont amené à croire que le bacille du choléra ne se multipliait pas dans le sang.

Ils inoculèrent dans leurs veines des bacilles vivants et cette inoculation ne leur occasionna qu'une légère fièvre.

Pensant qu'ils étaient ainsi réfractaire au mal, ils avalèrent au risque de leur vie, d'autres bacilles.

Le "Figaro" disant que de tels héros de la science ne doivent rester inconnus, donne leur nom.

Ce sont les docteurs Nicolle, Connor et Conseil.

Le docteur Roux termine son rapport fait à l'académie des sciences, au sujet de ces expériences, en disant que si ces dernières n'ont pas démontré qu'on avait trouvé un sérieux anticholérique, elles avaient, du moins, fait faire un pas de plus dans cette direction.

Une prochaine encyclique

Une importante encyclique présentant la situation générale de l'Eglise catholique, sera publiée à l'occasion de la célébration du dix-septième centenaire du fameux édit de Milan par lequel l'empereur Constantin autorisa l'exercice public du culte catholique et permit à l'Eglise de recevoir des donations.

Dans cette encyclique, le pape établira un contraste entre la condition florissante du catholissime dans les pays èprotestants anglo-saxons, et celle qui existe aujourd'hui dans les contrées latines catholiques.

Il félicitera les catholiques américains du grand développement de l'Eglise dans les Etats Unis.

Il rappellera aussi l'abolition de la formule anti-catholique dans le serment que le roi d'Angleterre prête au moment du couronnement. Il déplorera l'esprit antireligieux qui a guidé les législateurs de plusieurs pays latins et principalement ceux de France et du Portugal.

Il 'exhortera tous les catholiques à combattre pour leurs crovances devant lesquelles s'élèvent maintenant tant d'ennemis.

La douceur des formes n'exclut pas la force du caractère ; ainsi le cable flexible résiste à la fureur des flots, et préserve du naufrage.

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par La Compagnie de Publication Progressive à Resp Ltée

BUREAUX A EDMONTON:

155 Avenue Jasper Est.

JULES LECERF, REPRESENTANT

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"

Morinville, Alberta.

EN GARDE

Nous commençons à reproduire des extraits du livre "En Garde" par l'abbé Etienne Blanchard.

Nos lecteurs sont priés de lire attentivement ce qui suit et d'en tirer le meilleur profit possible.

On peut dire de notre bon habitant qu'il parle anglais comme le Bourgeois Gentilhomme de Molière faisait de la prose: sans le savoir. A l'exemple de Chrysale, il préfère "vivre de bonne soupe et non de beau langage". Que le journalisme, les professions libérales, le commerce, soient gangrenés par le terme anglais cela s'explique, mais, ce qui est incompréhensible, c'est que cet ennemi de notre race ait pénétré jusqu'au fond de nos campagnes les plus canadiennes, dans le château-fort de la langue française, pour exercer ses méfaits. Ecoutez un beau langage!

Il a acheté à son "boy" (fils) une "waginne" fine (voiture légère), pour aller voir sa "fille" (girl). Cette "waginne" a un "top" (couverture) et des "rubber-tires" (bandages en caoutchouc).

Il a une bonne "mare" (jument) bien "feedée" (nourrie) capable de parcourir les chemins les plus "rough" (méchants) et de monter les côtes les plus "tough" (raides). Il n'est pas "steady" (persistant), il change souvent de blonde.

Il a "harnessé" le cheval pour aller à la "train" (aux chars), chercher un ami qui vient des "States" (Etats).

Au village, il arrêtera à la "post-office" pour "maller", (déposer) une lettre. Qu'il n'oublie pas d'apporter des "stamps" (timbres).

"Willie" (Guillaume) en profitera pour s'acheter un "suit" (complet); son vieux "coat" est trop "tight" (petit) pour lui; il a aussi besoin d'une paire de "boots".

Il y a des bons "stores" (magasins) à la "town" (au village). Dans son voyage, il devra aussi faire "fill-upper" (remplir) son "can" (bidon) de "kerosene" (pétrole).

Tel marchand est un "shaver" qu'il l'évite.

Il devra aussi acheter du "screen" (toile métallique, moustiquaire), pour une porte et des châssis dont le "frame" (cadre) est prêt. Qu'il tâche de faire de bons "bargains" (marchés).

L'ineffable "Willie" apportera aussi des "overalls" (salopettes), une "mop" (vadrouille), une "can) (bidon) à lait; des "gaiters", bottines à élastiques; un "snap" (agrafe), un "rug" (paillasson), etc.

"L'engin" (moteur) à gazoline "travaille" (works), fonctionne bien; cela vaut mieux qu'un "horse-power" (manège). Pour le transporter il se sert de son "rack" (brancard).

A la fromagerie, il faut faire "tester" (éprouver) le lait que l'on met ensuite dans le "vat" (bassin).

Son "team" (paire) de chevaux noirs vaut mieux que son "span" (paire) blanc. Pour les atteler, il met une "pole" (timon) à sa "waginne".

Pour arroser son jardin, il se sert d'une "hose" (boyau) reliée à une "pipe" (tuyau) l'hiver dernier, cette "pipe" (conduite) a "busté" (crevé).

A l'"Exhibition" (exposition), son "horse" (cheval) a "bitté" les autres.

Il a attrappé un "coup de soleil" à "shingler" (couvrir en bardeaux) sur le "roof" (toit).

Près de la "gate" (barrière vous voyez sa charrue—"sulky" (à roues).

Maintenant que sa "shed" (remise) est terminée, il va monter la "shape" (charpente) de sa maison qu'il couvrira en "clap-board" (chanteau).

Ses animaux sont "fat"; il leur donne du bon "stuff" (fourrage).

Ses enfants ne sont pas des des "loafers" (fainéants), ni hes "bommers" (flâneurs), ni des "tramps" (vagabonds), "thank God!" (Dieu merci!).

Il a "jobbé" (entrepris) d bois et son compte n'est pas encore "settlé" (réglé).

Le chemin est "rough"; il faudrait passer le "scraper" (gratteur);—dans sa "salle à diner" (dining-room), salle à manger il y a un "side-board" (armoire); dans le "drawer" (tiroir d'en bas il y a un "flask" (gourde, flacon), et un "tumbler", (verre à boire) pour "paver la traite" (pay the treat) aux "friends".

Durant les élection, son voisin a attrappé un "black-eye (œil au beurre noir) et s'est fait aracher le "pinch" (la barbiche).

Son cheval a "bolté" (filé) vers le champ. C'est un cheval "buckeux" (rétif) qui sait le tour de "kicker" (ruer) il va mal sur le "buggy" et sur le "winch" (cabestan).

Près de la "pâtrie" (pantry, dépense), le "plastrage" plâtrage est tombé.

Il a un beau "set" (ameublement) de salon, un beau "set" (service) de vaisselle et dans son salon il y a place pour un "set" (groupe) de danseurs.

A table, il y a les "beans" (fèves), le "beefsteak" (bifteck) et le "roastbeef" (rosbif).

Le moulin ne "travaille" (works), fonctionne pas: un "shaft" (arbre de couche) est brisé.

Quand il restait aux "States" il prenait des "walks" (marches) sur le side-walk" (trottoir); sa maison avait une "room" (chambre) au "basement", une avec un "sink" (évier) au deuxième "floor" (étage, plancher) et une autre au "garret". (grenier).

Ajoutons que ce langage absurde et baroque peut conduire à des équivoques surprenantes. L'an dernier, un "farmer" (cultivateur), venant des Etats-Unis, avait deux anglais. Un bon jour, il leur dit d'aller chercher "l'mare" (la jument). Ils reviennent devinez avec quoi?... Avec le "maire" de la paroisse.

Un jour, une dame de la campagne alla visiter sa fille au couvent. Comme elle quittait sa fillette, elle la mit dans l'alternative suivante:

—"Eh ben! ma fille, fais comme tu voudras; si t'es "willing" de rester, reste; si t'es pas "willing", viens-t'en."

On demandait à une enfant d'école pourquoi elle était en retard après la classe

"—J'ai "cleané" mon "desk" répond-elle avec assurance.

Sa mère reprochait à une fillette d'avoir usé sa robe un peu trop vite. Elle répond:

—A peut ben être usée; je te dis que je l'ai "runnée" (portée) c'te "riginne-là" (riggin)!

C'est difficile de faire mieux ou pire. Après celle-là, tirons l'échelle.

Sachons faire de la reclame

Un journaliste allemand a étudié les annonces insérées dans les journaux. D'après lui, pour obtenir un résultat une annonce doit être publié au moins "dix fois de suite" et si possible à la même place. Les effets se succèdent alors de cette manière:

Première insertion: le lecteur ne voit même pas l'annonce;

Deuxième insertion, il la voit mais ne la lit pas;

Troisième insertion; sa curiosité est piquée, il la lit;

Quatrième insertion: le lecteur remarque le prix de l'article annoncé;

Cinquième insertion; il remarque que cette fois l'adresse de la maison où se vend l'article;

Sixième insertion: il parle de l'annonce à sa femme;

Septième annonce: il se propose d'acheter l'objet annoncé;

Huitième insertion: il l'achète;

Neuvième insertion: il parle de l'annonce à ses amis.

Dixième insertion: il parle de nouveau de l'annonce à ses amis lesquels en font part à leurs femmes. En sorte que la famille de chacun des amis est instruite et si, les insertions continuent, les effets sont ceux de la boule de neige, le succès est complet.

POUR VOUS, MESDAMES.

FANTAISIES DE LA MODE

Une vraie fantaisie, ces boutons de cristal que l'on voit un peu partout sur les robes de taffetas et même sur les costumes-tailleurs. Les boutons de cristal ont remplacé les boutons de coroso qui ornèrent nos tailleurs de cet hiver.

Les boutons de cristal,— nous disons cristal, mais en réalité, ces boutons sont de verre, et même de gros verre— ont la forme des boutons de nacre ; ils sont percés de quatre trous et solidement cousus.

On nous affirme qu'ils sont très résistants. Tout de même on fera bien de se munir de quelques boutons de rechange.

C'est là une fantaisie qui durera d'ailleurs le temps d'une fantaisie, un printemps, un été.

Les teintes à la mode, demandez-vous?

'Le bleu, tous les bleus. Bleu "bonnet", bleu virginal, bleu azur.

Les teintes raisin de Corinthe rouge dahlia, vertain, vert acide, des bruns très doux, en un mot toutes les nuances chères à Stewen, sont fort à la mode cet été. Mais encore faut-il savoir choisir. C'est tout un art et c'est là où la modiste vous sera d'une grande utilité. On établit ainsi certains rapports de tons souvent très osés qui donnent des résultats imprévus, c'est-à-dire originaux et quelquefois heureux. Mais parfois aussi le résultat est déplorable. A force de rechercher l'originalité on tombe dans l'excentricité.

Il faut être, aujourd'hui, coloriste et artiste pour faire la mode.

Mais ce qui restera toujours charmant quoique classique, c'est la ceinture de velours noir à longs pans sur une robe de dentelle blanche ou bise. Nous verrons beaucoup de ceintures de velours noir sur nos robes d'été d'après-midi ou du soir. Nous la verrons beaucoup et nous ne nous en plaindrons pas.

Il y a ainsi, dans la mode, certains jolis détails à retenir. Tels les cols de linon brodé ou de dentelle bretonne, ou les fines dentelles de Malines dont on orne à profusion nos robes de taffetas. Tout cela est très féminin, d'un goût très sûr.

Nous conserverons fort heureusement le gracieux fichu Marie-Antoinette dont on dissimule la fermeture sur le côté par une grosse rose de soie, une de ces roses dont raffolent toutes les élégantes. On assortira la rose au fond de la toilette rose, jaune paille, rubis... Et si l'on veut être raffinée, on placera une même rose de soie sur la passe du chapeau, du grand chapeau de paille d'Italie.

Et ce sera charmant, très simple, très élégant. On ne compose pas autrement ce qu'on appelle, aujourd'hui, une "toilette de style".

LUCY.

Town of Morinville

BY-LAW No 2

A BY-LAW TO AUTHORIZE THE MAYOR AND SECRETARY-TREASURER TO EXECUTE AN AGREEMENT TO ARMAND LAPORTE OF THE TOWN OF MORINVILLE, ALBERTA FOR SUPPLYING ELECTRIC LIGHT AND POWER TO THE SAID TOWN AND INHABITANTS THEREOF.

WHEREAS Armand Laporte of the Town of Morinville has offered to supply the said Town of Morinville and the inhabitants thereof with electric light and power for power and domestic purposes upon certain terms

AND WHEREAS the said Town is desirous of obtaining electric light and power for the said Town and inhabitants.

AND WHEREAS the said Armand Laporte and the Council of the said Town have agreed upon the terms and conditions upon which the said Armand Laporte should supply electric light and power to the said town and inhabitants thereof if the said terms and conditions are approved of by the rate payers of the said Town and have includedthe same in the agreement set forth in schedule "A hereto annexed.

AND WHEREAS it is agreed that the said agreement shall be executed on behalf of the said Town by the Mayor and Secretary - Treasurer thereof upon the said agreement being ratified by two-thirds of the ratepayers of the said Town who may vote on the said by-law when submitted.

NOW THEREFORE the Council of the said Town of Morinville enacts as follows: —

1. That the votes of the electors duly qualified to vote on this by-law shall be taken on the second day of August 1912 between the hours of nine o' clock in the afternoon at the "Le Progrès" Office, in the Town of Morinville, and that J.-A. Nantel be the returning-officer for the said election, and that the said J..A. Nantel shall at "Le Progrès" Office in the town of Morinville on the 2nd day of August at the hour of 5 o'clock p. m. 1912, sum up the number of votes given for and against this by-law.

2. That the Mayor and Secretary-Treasurer of the Town of Morinville are hereby authorized to affix the seal of the Town to the agreement set forth in Schedule "A" hereto and to execute the same is ratified and agreed to by the vote of two-thirds of the ratepayers of the Town of Morinville who may vote at the time and lace above specified.

Done and passed by the Council of the 9th day of July 1912.

H. BOISSONNAULT,
Mayor.

J.-A. NANTEL,
Secretary-Treasurer.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the above is a true copy of the proposed by-law which has been introduced and which may finally be passsd (in the event of the assent of the burgesses being obtained thereto) within four weeks of the voting thereon and that upon the day, namely Friday, the 2nd day of August 1912. and at the polling place namely "Le Progrès" Office fixed for the taking of the votes of the burgesses thereon the voting will be held between the hours of 9 A.M. and 5 P. M.

J.-A. NANTEL,
Returning officer

MEMORANDUM OF AGREEMENT made this day of 1912.

Between:

The Municipality of the Town of Horinville (hereinafter called the "Municipality")

Of the first part

and

Armand Laporte of the Town of Morinville in the Province of Alberta, (hwewinafter called the "Contractor")

Of the second part.

WHEREAS the contractor desires to construct and operate a plant for the supply of electric light and power in the Town of Morinville in the Province of Alberta.

AND WHEREAS the said contractor has asked the Municipality of the said Town of Morinville for an exclusive right to supply such light and power within the said municipality for a period of ten years,

AND WHEREAS It is advantageous to the said Town and the residents thereof to obtain an adequate supply of electric light and power.

And WHEREAS the contractor has agreed to construct the said electrical plant through the said Town and to supply the residents thereof with electric light and power on the terms & conditions herein set forth and contained.

NOW THEREFORE this agreement witnesseth that the said municipality doth hereby grant to the contractor the sole and exclusive right, authority & permission from the 5 th day of August 1912, until the fifth day of February 1913 to ente upon and perform all operations necessary for working, maintaining and operating within the present boundaries of the Municipality or any future extension thereof in, under, above through or across any highway road, street, lane and other public place all poles, wires, conduits, buildings, erections, structures or other plant and apparatus necessary or convenient for the purpose of distribution of electric light and power and covenants with the contractor not until such date undertake the production or distribution of electric current for such purposes by itself or any person, firm or Corporation and covenants that it will not until such date undertake the production or distribution of electric current for such purposes by itself or any person firm or corporation on its behalf.

2. — In consideration of such agreement the Contractor hereby agrees to furnish electricity for a period of ten years to any resident of the Municipality at the following meter rates;—

For 16 candles power light at the rate of ten cents per Kilowatt hour.

Provided that there shall be allowed a discount to residents upon the amount chargeable to them for current used for one year on the following scale:

5 per cent on amounts up to ten dollars.

Ten per cent on amounts between Ten dollars and Twenty dollars.

Fifteen per cent on amounts over Twenty dollars.

and further agrees to supply the municipality with such number of incandescent Tungsten lamps or other improved lamps at the discretion of the contractor as may be required sixty or hundred and ten candle power each for said lighting, such lights to be installed on posts not exceeding twenty-five feet in height, as the Municipality directs Provided that the number required shall always be a multiple of five, and provided further that after any lamps have been installed the contractor shall not be required to remove or discontinue the same for two years from the date of installation,

3. — The municipality agrees to pay the contractor monthly on the fifteenth day of each month 1912 until the Thirtyeth day of each month 1912 at the rates and upon the terms hereinafter set out, namely:

For less than twenty lamps used Thirty five dollars per lamp per year for sixty candle power lamps and fifty dollars per lamp per year for hundred and ten candle power lamps.

From twenty to thirty five lamps, thirty dollars per lamp per year for sixty candle power lamps and forty-eight dollars per lamp per year for hundred and ten candle power lamps.

From thirty-five lamps to any number of lamps required by the municipality twenty-five dollars per lamp per year for sixty candle power lamps and forty-three dollars per year for hundred and ten candle power lamps. The payment therefor to be made on the last day of each month in respect of lamps used during the preceding calendar month.

4. All contracts entered into by the contractor with any subscribing consumer of the said Town of Morinville shall be upon the printed forms supplied by the contractor.

5. — The contractor shall have the right to make rules and regulations for the supply of electric light and power to any subscribing consumer in the said town of Morinville, having regard to the placing upon the premises of the subscribing consumer all meters and other appliances and the care, protection and repair of such meters and appliances, and the entering upon the premises of such subcribing consumer for the purpose of such care, protection and repair of such meters and appliances; regulating at all times the supply of electric current to such subscribing consumer and the distribution and prevention of waste of such current, regulating the cessation of supply of current to such subscribing consumer and the removal from the premises of such subscribing consumer of all meters and appliances in case of default of payment by the subscribing cynsumer for such time as the contractor may direct or for the breach of any other rule or regulation made by thecontractor.

6. — The contractor hereby agrees to keep the street lighting and consumers' circuit in operation between sunset and sunrise

7.—The contractor covenants with the Municipality that he will instal proper machinery and will exercice all due and power service, and in default of so doing in case of fire destroying part of the machinery used in generating the electricity supplied to the Municipality, or any act of God, for a period of three months and in all other cases, accidents to be repair at once and in case the said electrical plant is not in operation on or before the fifth day of February 1913 then this contract shall be no longer binding on the municipality.

8, — The contractor shall be exempt from all and any taxes in connection with the operation of the said plant for the space of one year from the date of commencement of the operation of the said plant.

9. — The Contractor shall be liable and shall pay for all damage caused to the lamps in the streets in the said Town for one year and shall assume liability and shall pay for the construction of all stands which are attached to wooden poles in the said Town by means of which the electricity is distributed, the party of the first part shall determine what shall be the necessary number of posts and stands for the purpose of circulating such electricity.

10. — In case the contractor wants to sell the Municipality shall have first chance to buy, and that an office and repair électric shop be built in the Town of Morinville.

IN WITNESS WHEREOF the party of the first part has hereunto affixed its corporate seal duly attested by the signatures of the proper officers thereof, and the party of the second part has hereunto set his hand and seal the day and year first above written.

Mayor,

Sec.-Treasurer,
Contractor.

SIGNED, SEALED and DELIVERED.
In the presence of:

Witness.

Avis

EN RAPPORT avec la section 191 de l'Acte des Chemins de fer chapitre 37 des Statuts revisés du Canada A.D. 1906, AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une application sera faite par le chemin de fer Canadien Nord, au bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour obtenir la permission d'installer une voie locale de l'embranchement de leur ligne dans le chemin du roi entre les sections 23 - 26, Township cinquante-cinq, Rang vingt-cinq Ouest 4 continuant à travers la section vingt-trois (23) et le long du chemin nord et sud dans la section vingt-quatre (24 d'après les plans et devis, concernant la dite ligne lesquels sont placés au bureau des terres à Edmonton au plan No 3162 A.M.

Daté à Winnipeg ce sixième jour de juillet A. D. 1912.

"The Canadian Northern Railway Company.

par Clark & Sweatman,

Leur conseiller.

ON DEMANDE une institutrice parlant les deux langues (anglais et français) ayant un diplôme d'Alberta pour enseigner à l'école Tellier,

Pour plus amples informations s'adresser au secrétaire.

J. I. TELLIER,

Morinville, Alta

PAGE LOCALE

Fiat lux!

Et lux perpetua...

Nous aurons la lumière électrique à l'automne si l'on en juge par les préparatifs faits par M. Laporte dans le but d'avoir une charte du conseil. Le 2 d'août les contribuables devront sanctionner les préliminaires du projet tel qu'annoncé en page intérieure et nul donte que tous sauront voter pour se procurer la plus utile des industrie moderne,

M. Arsène Comtois est reparti pour k'est après une promena de d'une semaine à Morinville.

De jolies cartes postales de Morinville et des environs sont à vendre à la pharmacie Hamilton au prix minime de cinq cts chacune,

Entre amis.

—Avez-vous un cigare.

—Non, mon cher.

—Alors je vais fumer un des miens acheté chez J. A. McNeil au No 243 Jasper Ouest, Edmonton, Alta.

Dimanche dernier un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient chez M. R. de Tonnancourt pour fêter ses noces d'argent. La soirée fut idéale sous tous les rapports.

A M. et Mme Tonnancourt pionniers de Morinville sont acquis tous nos meilleurs souhaits pour ce joyeux et touchant anniversaire.

LA LANGUE FRANÇAISE.

—Sans avoir un dossier précis sous les yeux, je ne puis vous répondre... Qui m'assure que votre affaire se tient debout?

—Bien, bien, je vais la coucher sur le papier puis nous irons chez Auguste Forget le plus populaire des épiciers de Morinville pour faire nos emplettes et économiser un beau montant d'argent.

M. W. Beaupré vient de louer sa ferme à M. Parent de Légal et viendra probablement demeurer en ville.

Essayez l'exterminateur des punaises préparé spécialement par M. Hamilton, le pharmacien, dans les bouteilles de vingt cinq cents et de cinquante cents

Aussi procurez-vous de la poudre à insecte 5cts l'once,

Kresco Dip cinquante cents, et soixante-quinze cents. La poudre Internationale pour les poux de volailles, vingt-cinq cts la boîte, le Papier à mouche collant, deux feuilles pour vingt-cinq cents et le poison à dix cents le paquet.

PHARMACIE HAMILTON
Morinville, Alta

M. Wm MacDonald remercie l'aimable personne qui a tenté d'empoisonner ses chiens et lui annonce que les bêtes sont encore en parfaite santé!

L'étal de boucher de M. P. E. Gadoury est l'endroit idéal pour se procurer les meilleures viandes fraiches, salées et fumées ainsi que les légumes de la saison.

On achète les œufs et le beurre et le personnel courtois soit donner satisfaction entière à la clientèle,

M. J.-A. Nantel, du "Progrès" était à St-Albert la semaine dernière.

ST-PAUL - 9 VEGREVILLE - 8

A l'occasion de la célébration de la fête St-Jean-Baptiste, lundi le 24 juin eut lieu une partie de base-ball entre le club de Vegreville et le club St-Paul. Notre club local remporta la victoire par un score de 9 à 8. La partie fut très contestée et nos joueurs durent tenir ferme jusqu'à la fin notre lanceur, qui fut une des étoiles de la joute, retira 14 hommes au bâton. L'an dernier notre club battait celui de Vegreville sur son terrain par un score de 12 à 4. Ceux-ci voulant à tout prix prendre une revanche vinrent avec un club composé de nouveaux joueurs, mais encore une fois ils trouvèrent plus fort qu'eux. Nos joueurs furent chaleureusement félicité et reçurent de la part des citoyens de St-Paul de nombreux cadeaux; entre autres: $15.00 de la Société St-Jean-Baptiste; $5.00, un bâton et une balle de M. Geo. Deslauriers, $5.00 de M. Jos. Bourgeois; Une boite de cigares de M. S. Cyr., etc., etc.

Depuis trois ans que notre club est formé il n'a encore, essuyé aucune défaite, il a vaincu les Flat Lake, quatre fois, les Iron Lake deux fois ; et les Vegreville deux fois.

Avis aux clubs amateurs de baseball du nord de l'Alberta qui aimerait à rencontrer notre club local est cordialement invité et sera le bienvenu.

Pour information s'adresser à
M. L. P. RACICOT,
Sec.-Trés.

TROUVE un poulain brun 3 ans, douze cent livres environ, étoile blanche dans le front. Marque C. sur l'épaule droite avait un licou à son arrivée. — J. Boulanger, Villeneuve, P. O., S. E. 18-54-25,

L'histoire de la Creation

L'institutrice d'un hameau de l'est du bas Labrador avait consacré une heure par jour, pendant quelques mois, à raconter à son petit peuple l'histoire de la création. Lassée des interminables explications qu'il fallait donner, elle avait fini par dire aux enfants, en réponse à leurs questions, que les fruits du paradis terrestre étaient encore meilleurs que la melasse, substance qui est pour eux l'idéal de toute saveur exquise.

Peu de jours après ce fut l'examen qui se fit en présence du préfet apostolique et du magistrat du district, ce dernier remplissant les fonctions d'inspecteur d'écoles. Interrogé à son tour, un bambin de douze ans raconta de l'extraordinaire façon qui voici, le commencement de l'histoire sainte:

"Notre-Seigneur prit de la "vase" et il fit Adam. Il le regarda et dit: "Moi suis "ben" content, mais moi va faire quelque chose de mieux que ça!" Et il dit à Adam: "Dors!" Adam dormit et Notre-Seigneur lui prit une côte et en fit "Yèvre" (Eve). Alors il les mit dans un beau jardin, et il leur dit : "Vous pouvez manger de toutes ces bonnes choses, mais il ne faut pas goûter à la pomme." Mais un gros serpent "arrivit" et il dit à Yèvre: "Manges-en! c'est bon, va! c'est ben meilleur que la melasse! Et Yèvre "mangit" et elle "trouvait" ça bon, et elle dit à Adam: "si tu savais comme c'est bon! Prends en une petite bouchée", "vien-que" (rien que) pour voir comme c'est bon." Adam en "mangit". Et Notre-Seigneur vint et il dit: "Adam, ous-que t'es? Adams ne "réponit" point. Et le bon Dieu demanda encore: "Adam, ous-que t'es?" Adam ne "réponit" point. Alors Notre-Seigneur cria: "Cré morue! Adam, ous-que t'es?" Et Adam, "il avions" peur et il "réponit": "Seigneur, je n'avions pas mon butin!"

Marche d'Edmonton

Avec l'approche des foins, cet article a baissé un peu.

EDMONTON, 3 juillet.

ANIMAUX VIVANTS

Première qualité de porc, pesant 150 à 250 lbs.	7¾
Seconde qualité et plus pesants	6 à 6¼
Bon Bœuf gras de 1200 et au-dessus,	5 à 5½
Bon Bœuf gras de 1000 livres	4¼ à 4½
Taures grasses, qualité extra de 1050 lbs et au-dessus,	4¼ à 4½
Qualité médium,	3½ à 4c.
Vaches grasses, qualité extra, de 1100 lbs et au-dessus,	4¼ à 4½
Veau, 150 à 200 lbs,	6½ à 7c.
Veau, 200 lbs et plus,	4½ à 5½
Agneaux la lbs	6c.

VOLAILLES

Vieilles poules la livre,	12 à 16c
Poulets la livre	16 à 18.
Dindes, la livre,	22c.
Oies, lbs	18.
Canards "	18c.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre de crèmerie,	30c
Beurre, la livre,	25c.
Beurre en tinette	20c.
Œufs frais, la douzaine,	25cts

LE FOIN

Mil, à la tonne	$15 à $17.
Foin de hauteur,	$13 à $15
Foin de "slough,"	$10 à $12

VEGETAUX & LEGUMES

Avoine, le minot,	32 cents.
Orge, le minot	38 cents,
Choux, la livre,	8 cts
Navets, "	5 cts
Carottes, "	5 cts
Betteraves, "	5 cts
Oignons, la doz.	25ct..

PEAUX & LAINES

Peaux Vertes	9½ la lbs
Paux Sèches	.15c "